Marchés annuels de l'année 2001 - Autorisation de signer les marchés

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assumer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés à passer seront pour la plupart à bons de commande.

Il est proposé, ci-dessous, une troisième liste d'opérations de ce type pour l'année 2001.

Services	Intitulé	Montant annuel	
Ressources Humaines	Fourniture d'effets d'habille- ment pour le personnel municipal	minimum 65 500 € TTC maximum 99100 € TTC	(environ 430 000 F TTC) (environ 650 000 F TTC)
	Fourniture d'équipement de protection individuelle pour le personnel municipal	minimum 42 000 € TTC maximum 51 800 € TTC	(environ 280 000 F TTC) (environ 340 000 F TTC)
Enseignement	Ecoles - Approvisionnement en livres et fournitures scolaires	minimum 152 500 € TTC maximum 198 200 € TTC	(environ 1 000 000 F TTC) (environ 1 300 000 F TTC)

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mises en concurrence ainsi que le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des prestations, y compris les prestations supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.